

## **Extrait des procès-verbaux du Conseil municipal de la commune de Veyrier-Etrembières**

(Registre Aa 1813-1847 – Archives de la Commune de Veyrier)

### *Installation de François Portier, nouveau maire, 1815*

#### **Séance du 18 juin 1815**

« L'an dix huit cent quinze, le Dix huit juin, Le Syndic de la Commune de Veirier Etrembières, vu la lettre de Monsieur Montfalcon, maire de la Ville de Carouge en datte de ce jour qui institue le Sieur Portier François maire de la ditte Commune de Veirier Etrembières, par autorisation de Monsieur le Lieutenant Général Dessaix Commandant en Chef les troupes françaises,

Ledit Sieur Portier François a prêté le Serment prescrit par la loi entre les mains de Monsieur De la Fléchère de Veirier Syndic de la ditte commune, et a été de suite installé dans ses fonctions ;

Fait à Veirier les an et jour susdit

Delaflechère, ancien syndic

Portier François

### *Transmission de titres et documents communaux, 1815*

#### **Séance du 20 juin 1815**

« Inventaire des titres , mariages et décès de la ditte Commune, savoir ceux de naissance et documens appartenans à la Commune de Veirier, transmis par Monsieur De La Fléchère de Veirier, Syndic de la ditte Commune, à Monsieur François Portier Maire de la ditte Commune par nomination de Monsieur Montfalcon Maire de la Ville de Carouge – autorisé de Monsieur le Général Dessaix, Commandant en chef les troupes françaises, en datte du dix huit du courant –

Du vingt juin dix huit cens quinze –

Article premier – Etat civil –

Un ancien registre contenant les actes de naissances, mariages et décès de la dite Commune, savoir ceux de naissances commençant par un acte de naissance du 19 mars 1752 et se terminant par (un) autre acte du 7 fructidor an second ; quant aux mariages commençant par acte du 11 avril 1752 et se terminant par acte du 30 prairial an second – et quant aux décès commençant par acte du 4 Dbre 1750,

2. Idem les actes de naissances dès le 7 fructidor an second jusqu'au dernier acte de naissance en date du 16 juillet 1814 inclusivement, y joint la table Décennale jusqu'à l'an dix inclusivement et dès cette Epoque les tables alphabétiques de chaque année y joint la table jusqu'à 1813 inclusivement –

- Idem les registres des actes de décès dès le 22 thermidor an second jusqu'au 20 juillet 1814 inclusivement, y joint la table décennale jusqu'à l'an dix inclusivement et dès cette Epoque les tables alphabétiques de chaque année jusqu'à 1813 inclusivement.

#### Registres territoriaux

L'ancienne mappe, le cadastre, le livre de numéros suivis, celui de transport et les journaliers de la dite commune de Veirier –

#### Registres des Délibérations et arrêtés

Un registre des Délibérations et arrêtés de la Municipalité de Veirier – commencé le 22 avril 1793, se terminant par une délibération du Conseil en date du 1<sup>er</sup> frimaire an 4, le dit registre cotté No. 10 .

Idem autre registre pour servir de suite commencé le 27 nivose an 4, se terminant le 12 may 1813 inclusivement, ce registre cotté No. second.

Idem autre registre servant aux Délibérations de Mairie dudit Veirier commençant par un inventaire du 1<sup>er</sup> juin 1813, ensemble contenant les Délibérations du Conseil de la dite Commune, jusqu'à ce jour le dit registre cotté No. 3.

Idem les anciens Budgets et comptes rendus jusqu'à 1815 inclusivement, ce dernier Budget en double expédition.

Idem le Sceau de la dite Commune.

Idem un recueil des Buttins des lois, actes des préfetures et mémoriaux administratifs et autres documents qui ont rapport à la Mairie.

#### Suit la remise des titres de la Commune d'Etrembières

Les mêmes titres qui ont été remis à Monsieur Delafléchère par l'ancien maire d'Etrembières spécifiés ci devant au folio second du présent livre,

Les registres de naissance se terminant par un acte du 10 juillet 1814, ceux de mariages se terminant par un acte du 10 juillet 1814 et ceux de décès se terminant par un acte du 8 juin 1814, et ceux de décès se terminant par un acte du 19 avril 1813 –

Les comptes rendus par le percepteur jusqu'en 1814 inclusivement, joints aux Budgets de la dite Commune pour 1815 en double expédition,

Fait et clos au dit Veirier le vingt juin 1815.

Portier, Maire

*(Texte original retranscrit pour la Mémoire de Veyrier / par Bernard Berger, en octobre 2014)*